

3

Procès-verbal
Conseil d'établissement de l'école Baril
Le 25 mars 2025
18h30- Salon du personnel

Présents :

Élaine Barette, technicienne responsable du service de garde
Steve Chauvette, membre parent substitut
Jocelyn Côté, directeur d'école
Michèle Henrichon, enseignante
Cécilia Lagarde, membre parent substitut
Lyna Lavigne, psychoéducatrice de l'école
Mathieu Lavoie, membre parent président
Julien Paradis, membre parent
Catherine Pelletier, membre parent
Coralie Potvin, représentante de la communauté Je Passe Partout

Absents :

Alexandra Arauja-Acosta, enseignante
Carole Brière, représentante de la communauté CCH
Claude Castonguay, membre parent vice-présidente
Amira Dhamani, adjointe du service de garde
Stéphanie Tourville, membre parent

1. Ouverture de la réunion

1.1 Présences, vérification du quorum

Le quorum est atteint et la rencontre débute.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté, ajout d'un point dans varia, point de Michèle Henrichon.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du PV de la rencontre du 25 février 2025

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 25 février.
Aucun changement n'est effectué.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Suivi de la consultation PTRDI 2025-2028

À la suite de la consultation sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI), le conseil d'établissement avait soulevé des questions concernant la réouverture de l'ancienne école Hochelaga.

Une lettre a été envoyée aux membres du conseil d'établissement, et voici la réponse qui a été transmise :

“ Pour l'instant, la réouverture de l'ancienne école Hochelaga n'est pas envisagée dans l'horizon triennal du PTRDI 2025-2028. Nos projections sont établies en fonction des données prévisionnelles fournies par le ministère de l'Éducation, lesquelles couvrent une période de trois ans.

Nous réalisons régulièrement des analyses des secteurs afin de garantir une capacité d'accueil optimale et d'assurer que tous les élèves soient accueillis dans les écoles du quartier. Soyez assurés que vos préoccupations sont prises en considération.

En ce qui concerne les nouvelles constructions, nous collaborons étroitement avec la Ville de Montréal pour rester informés des développements immobiliers majeurs. Lorsque nécessaire, des analyses spécifiques sont menées afin de nous assurer que la capacité d'accueil des établissements scolaires puisse répondre aux besoins des familles du secteur.”

5. Je Passe Partout

Deux élèves de 2e année ont été inscrits à la bourse Bonne Mine. Cette bourse, d'un montant de 250 \$, vise à reconnaître la résilience des élèves ayant eu un parcours de vie difficile.

Coralie a présenté le programme Hély's, un programme universel de soutien à la parentalité. Il s'adresse à tous les parents d'enfants âgés de 6 à 11 ans.

- 8 à 15 parents peuvent s'inscrire aux ateliers.
- Les ateliers sont gratuits et débuteront en avril.

Ils sont animés par deux intervenantes de Je Passe Partout.
Plusieurs thèmes seront abordés, notamment les émotions, les écrans, les amitiés et le comportement de l'enfant.

Les enfants inscrits aux ateliers de Je Passe Partout commenceront à se rendre à la bibliothèque avec les intervenants afin de développer le goût de la lecture et de l'écriture.

Les services d'aide aux devoirs prendront fin le 8 mai.

Le projet de film créatif est terminé et sera présenté lors des activités de la Semaine de la lecture.

Une nouvelle intervenante a été embauchée et l'intégration se passe bien au sein de l'organisme.

6. OPP

Aucun représentant de l'organisme de participation des parents n'est présent à la rencontre.

7. Seconde attestation de suivi de la formation obligatoire pour les membres des CÉ

Les membres du conseil d'établissement répondent au questionnaire.
Le formulaire est dûment rempli et envoyé.

8. Suivi du projet éducatif

8.1 Suivi des moyens au PÉ

L'école privilégie une approche qui consiste à utiliser des tâches réelles en situation d'écriture. Cette méthode a été largement adoptée : 95 % des enseignants l'ont appliquée, et ce, à plusieurs reprises depuis le début de l'année.

Le soutien aux élèves en difficulté est assuré par l'orthopédagogie.

Nous avons non seulement atteint nos objectifs, mais nous les avons même dépassés.

8.2 Présentation des résultats de l'étape 1

- Étape 1 a été légèrement en dessous des attentes.
- Étape 2 a montré une amélioration, étant en hausse par rapport à l'année dernière.

Si cette tendance positive se maintient, il y a bon espoir que l'objectif fixé pour la fin de l'année scolaire sera atteint.

Ce qui est particulièrement encourageant est l'augmentation constante des réussites depuis l'année scolaire 2021-2022. Environ 16 élèves ont été sortis de l'échec scolaire durant cette période.

L'équipe-école est ravie de ces succès, constatant qu'un nombre croissant d'élèves améliorent considérablement leurs résultats

9. Service de garde

Le poste d'Amira est confirmé car le seuil de 201 élèves inscrits a été atteint. À ce jour, il y a 211 inscriptions, et nous sommes en bonne voie pour dépasser les 230 élèves.

Nous attendons toujours le budget pour obtenir les confirmations concernant la surveillance pendant les récréations et l'aide en classe.

Les réservations pour les sorties de l'année prochaine ont déjà commencé, et la planification des activités est en cours.

La nouvelle plateforme d'inscription est très appréciée par les responsables du service de garde, car elle facilite grandement la gestion. Cependant, une lacune a été soulevée : le logiciel ne permet pas l'envoi de courriels de confirmation aux parents, et même le responsable n'a pas de réponse des développeurs à ce sujet.

L'année prochaine s'annonce très positive pour le personnel. Deux employés sont devenus permanents, et d'autres sont devenus réguliers, ce qui leur permettra d'occuper un poste stable. Cette situation assure une bonne stabilité au service de garde.

La sortie du service de garde pour la journée pédagogique du 2 avril sera la dernière de l'année. Les enfants iront à la cabane à sucre.

10. Établissement des principes d'encadrement des coûts pour 2025-2026

Les livres et les cahiers d'activités sont directement facturés aux parents.

Pour ce qui est des fournitures scolaires, voici les directives demandées aux enseignants :

- Avoir du matériel commun par année d'enseignement.
- Établir une liste commune d'effets scolaires par niveau.
- Les enseignants peuvent ensuite demander des items spécifiques nécessaires au bon fonctionnement de leur classe.

L'école ne demande pas aux parents de payer les sorties scolaires ou d'autres activités. Ces dernières sont financées par des budgets prévus à cet effet, ce qui relève du choix de l'école.

Actuellement, l'école a un indice de milieu socio-économique de 10. Cela lui permet de bénéficier de certaines subventions pour financer ces activités.

Les différentes listes d'effets scolaires vous seront présentées plus tard, lors d'un prochain CÉ. Nous devons attendre de connaître la répartition des tâches des enseignants pour l'année prochaine avant de pouvoir les finaliser.

11. CCH

Il n'y a aucun représentant du Centre Communautaire Hochelaga donc aucun point n'est ajouté.

12. Services complémentaires et particulier pour l'an prochain

Un important chantier sera mis en place en 2025-2026 afin de réorganiser les services offerts dans les écoles par les spécialistes. Le plan d'effectifs pour 2025-2026 n'est pas encore tout à fait terminé.

Nous avons visionné une vidéo explicative du chantier d'organisation des services complémentaires de la CSSDM. L'objectif est d'assurer l'égalité pour tous les élèves en répondant à deux enjeux majeurs : la répartition inéquitable entre certains établissements et l'accessibilité aux services. Il s'agit de garantir une meilleure accessibilité aux services, l'égalité des services offerts d'une école à l'autre et de répondre aux défis des élèves sur l'ensemble du réseau.

Ce chantier a débuté en novembre 2022 et concerne les 124 écoles régulières de la CSSDM (65 points de services dans 55 écoles) ainsi que les 26 écoles secondaires.

Modèles retenus

Pour les classes ordinaires (primaires et secondaires) :

- Un plancher de services professionnels sera assuré pour chaque école.
- Il y aura une mise en œuvre progressive de communautés de quartier.

Pour les classes spécialisées (points de services EHDAA) :

- Un devis sera établi.
- Pour les élèves AMPLI et TSA : une approche de répartition par palier de services sera adoptée.

Le plan d'action pour 2025-2026 comprendra :

- La mise en œuvre du modèle retenu.
- La gestion centralisée des professionnels.

Notre école est considérée comme une école transitoire et a bénéficié d'une attention particulière dans le cadre du nouveau modèle de répartition des services. C'est une excellente nouvelle pour notre personnel, car les services ont été bonifiés et nous sommes vraiment gagnants dans ces nouveaux réajustements.

Voici comment les services seront améliorés :

- Psychoéducation : Nous bénéficierons maintenant de 5 jours de services en psychoéducation (contre 3 jours auparavant).
- Orthophonie : Nous aurons 4 jours de services en orthophonie (contre 3 jours auparavant).
- Techniciens en éducation spécialisée (TES) : Nous disposerons de 10 jours de soutien TES, avec deux TES à temps plein.
- Orthopédagogues : Le dénombrement sera flottant, avec 15 jours de services, soit trois orthopédagogues à temps plein.
- Soutien linguistique : Nous aurons désormais une journée par semaine de soutien linguistique.

Prévision de clientèle pour 2025-2026

- Nombre d'élèves : environ 415 (contre 427 prévus initialement).
- Nombre de groupes : 21 groupes.

Dans le plan, nous en sommes à la soumission des préférences d'affectation pour le personnel.

- Avril : Préparation des affectations.
- Mai : Adoption du plan d'effectifs et envoi des propositions d'affectation aux professionnels par courriel.

Ce sont vraiment de très bonnes nouvelles pour l'école !

13. Code de vie 2025-2026

Le code de vie de l'école Baril est présenté aux membres du conseil, il n'y a aucun changement qui a été apporté par rapport à l'année dernière.

Le code de vie comporte trois grands axes, le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement. Il y a aussi une partie qui a été ajoutée concernant l'utilisation du cellulaire et des appareils mobiles.

Il est à noter que très peu d'intervention ont été faites en lien avec les cellulaires depuis le début de l'année. Les élèves sont bien au courant des règles.

Le code de vie de l'école est approuvé à l'unanimité.

14. Première organisation scolaire pour 25-26

Il y a actuellement un excédent d'élèves par rapport à la capacité des classes dans plusieurs niveaux :

- Préscolaire : 7 élèves en trop
- 1re année : 6 élèves en trop
- 2e année : 4 élèves en trop

Un élève identifié comme ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) est compté pour 3 élèves en raison de ses besoins spécifiques. Nous pouvons les voir sur le tableau, ils sont inscrits en vert.

Bien qu'il y ait 22 classes au total, seulement 21 sont actuellement disponibles.

On s'attend à des mouvements au cours des prochains mois en raison des déménagements d'élèves, ce qui pourrait avoir un impact sur la taille des classes et leur disponibilité. Si non certains élèves seront redirigés vers une autre école.

15. Sorties scolaires

15.1 Résolution 202503251 pour l'aide au financement du camp

À la suite de leur visite au dernier conseil d'établissement du 25 février, les élèves de 6^{ième} année étaient très fiers de leur présentation du projet de camp vert et surtout très reconnaissant que les membres aient acceptés de financer ce projet.

Il a donc été résolu qu'à la demande des élèves et des enseignantes de 6^{ième} année qui organise un camp de fin d'année, le CÉ autorise une aide maximale de 2000\$ si les campagnes de financement organisées ne couvrent pas toutes les dépenses de ce camp.

Cette demande a été présentée lors du CÉ du 25 février et a reçu un accueil favorable de la part du conseil.

La résolution est proposée par Mathieu Lavoie, président du conseil d'établissement et elle est appuyée par Julien Paradis, membre parent du conseil.

La somme sera débitée du fonds 4 pour être déplacée au fonds 9 de l'école à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

15.2 Dépôt des sorties à venir

Le document de l'horaire des sorties pédagogiques est présenté aux membres du conseil.

16. Calendriers scolaires

16.1 Modifications au calendrier 2024-2025

Des changements au calendrier scolaire ont été apportés à la suite des deux jours de fermeture de l'école en raison des tempêtes de neige.

Donc, pour reprendre la journée du jeudi 13 février, la journée du lundi 23 juin sera une journée de classe et pour reprendre la journée du lundi 17 février, la journée du mardi 6 mai sera une journée de classe.

16.2 Calendrier 2025-2026

Le calendrier scolaire pour l'année 2025-2026 est présenté aux membres du conseil d'établissement, cependant, il y a peut-être eu une erreur. Il y aura donc une vérification qui sera faite concernant la journée pédagogique du 6 novembre et un retour sera effectué lors d'une prochaine rencontre.

17. Projet de modification à l'horaire pour 25-26

Pour donner suite à la demande des enseignants d'avoir un temps de concertation entre les enseignants et les professionnels de l'école, la direction a envoyé aux familles un questionnaire afin de mesurer l'impact que cette décision pourrait avoir sur leur horaire et les inscriptions au service de garde.

Afin de pouvoir permettre cette concertation, l'école terminerait environ 15 minutes plus tard sur 4 jours pour ainsi réduire le temps d'enseignement d'une heure lors de la cinquième journée. Pour le moment, le jeudi sera choisi pour réaliser ce temps de concertation.

La réponse de la part des parents est positive, il n'y a pas eu de commentaire négatif suite à l'envoi de ces nouvelles informations concernant une modification à l'horaire pour l'année prochaine.

Voici les résultats du sondage :

- 57% des parents ont répondu : Aucun impact mon enfant sera déjà inscrit au service de garde.
- 24% des parents ont répondu : Aucun impact je serai en mesure d'accueillir mon enfant à la maison.

- 9% des parents ont répondu : Je serai dans l'obligation de l'inscrire pour ce bloc au service de garde.
- 5% des parents ont répondu : Je serai dans l'obligation de l'inscrire pour ce bloc uniquement au service de garde.
- 5% des parents n'ont pas encore répondu au sondage.

17. Comité de parents

Pas de suivi pour le moment, la rencontre du comité de parents se passe en ce moment même.

18. Question du public

Aucune question du public.

19. Varia

20.1 Point Michèle Henrichon

Les parents dont les élèves participeront au camp vert veulent organiser une vente de garage, pour chaque tranche de 10\$ ou 15\$ vendu, des coupons de tirage seront remis aux acheteurs afin de courir la chance de gagner des articles offerts par les commerces du quartier.

20. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h05.


Directeur


Président